

Décès-cimetières

La ville de Brest compte six cimetières répartis dans les différents quartiers de la ville : Kerfautras, Saint-Martin, Recouvrance, Lambézellec, Saint-Marc et Saint-Pierre. Le service décès-cimetières intervient notamment pour accueillir les familles et les visiteurs.



Covid 19: Restons mobilisés

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

Mentions légales

✓ OK, tout accepter

Personnaliser



En savoir + : **Restons mobilisés face au Covid-19**
Consulter **[les questions les plus fréquemment posées](#)**

La sépulture dans les cimetières de Brest s'adresse :

- > à toute personne décédée ou résidante à Brest
- > à toute personne disposant d'une concession de famille à Brest peut y être inhumée quel que soit son lieu de résidence ou de décès sous réserve d'une place disponible dans la sépulture et d'un droit d'inhumation
- > à toute personne ayant un lien particulier avec Brest
- > à toute personne quel que soit le lieu de résidence ou de décès peut demander la dispersion de ses cendres sur l'espace de dispersion
- > aux Français établis hors de France n'ayant pas de sépulture de famille à Brest et qui sont inscrits sur la liste électorale

Intervention du service décès-cimetières

Dans les six cimetières, le service intervient pour :

- > l'accueil des familles et des visiteurs,
- > les exhumations et les inhumations,
- > le gardiennage et la surveillance (police des cimetières),
- > la maintenance en bon état des lieux (travail d'entretien, nettoyage des allées, tonte des pelouses, travaux sur les locaux techniques, etc.),
- > l'entretien des concessions (columbarium, legs particuliers, démontage de monuments),
- > la reprise des concessions perpétuelles à l'état d'abandon ainsi que la reprise des concessions à terme échu non renouvelées.

Les équipes techniques travaillent du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Elles assurent une permanence en fin de journée et le samedi toute la journée à tour de rôle, en fonction des inhumations prévues.

Pour toutes les démarches liées au décès d'un proche, le service accueille les familles à l'hôtel de ville- 2 rue Frézier du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Les six cimetières sont ouverts tous les jours de 8h à 18h.

Publications

GUIDE

Pratik : Guide des obsèques

mars 2020

[▶ TÉLÉCHARGER \(15,16Mo\)](#)

Le règlement des cimetières de Brest

janvier 2016

[▶ TÉLÉCHARGER \(1,11Mo\)](#)

Dans cette rubrique

Les formalités en cas de décès

Lors du décès d'un proche, des démarches administratives sont rapidement nécessaires pour organiser les obsèques et informer les différents organismes



La sépulture

En France, la volonté du défunt doit être respectée. La décision sur le mode de sépulture repose sur le choix du défunt.



L'emplacement au cimetière

En fonction du choix du défunt, il faut s'adresser à l'état civil de l'hôtel de ville de Brest pour obtenir un emplacement funéraire ou cinéraire.



La recherche d'une sépulture

Il est possible de localiser en ligne la sépulture d'un défunt inhumé à Brest.



L'entretien de sa concession

L'entretien des concessions est de la responsabilité des familles.



La vente de monuments remis en état

La ville de Brest vend des monuments et caveaux après remise en état.



Le cimetière de Recouvrance

Le cimetière de Recouvrance est situé sur la rive droite de Brest dans le quartier du même nom.

► [Visite virtuelle du cimetière de Recouvrance](#)



Le cimetière de Kerfautras

Le cimetière de Kerfautras est le plus grand cimetière de Brest.



Le cimetière de Saint-Martin

Le cimetière de Saint-Martin est le plus ancien cimetière de Brest.

► [Visite virtuelle du cimetière de Saint-martin](#)



Le cimetière de Lambézellec

Situé au cœur de Lambézellec, le cimetière date du début du XIXe siècle.



Le cimetière de Saint-Marc

Situé au cœur de Saint-Marc, le cimetière date de 1862-1863 suite au déplacement de l'ensemble du bourg de Saint-Marc.





Le cimetière de Saint-Pierre

Situé dans le quartier du même nom, le cimetière de Saint-Pierre est créé en 1846.



La demande d'accès de véhicule aux cimetières de Brest

L'accès aux véhicules aux cimetières de Brest est autorisé mais sous certaines conditions.

Contact

Etat-civil Décès-Cimetières - Hôtel de ville

2 rue Frézier - CS 63834

2, rue Fozier - CS 80007
29238 Brest Cedex 2

☎ 02 98 00 80 80

@ deces-cimetieres@mairie-brest.fr

Horaires d'ouverture du service : du lundi au vendredi de 9h à 17h

Horaires d'ouverture des cimetières : tous les jours de 8h à 18h

FAQ - Questions fréquemment posées

Affichage des résultats 1 à 4 sur 14 au total.

LES CIMETIÈRES

Quels sont les différents cimetières ?

Les différents cimetières de Brest sont :

- > Cimetière de Kerfautras - rue Massillon
- > Cimetière de Lambézellec - rue Bouet
- > Cimetière de Recouvrance - rue Frégate Laplace
- > Cimetière de St-Marc - rue Jules Collière
- > Cimetière de St-Martin - rue Yves Collet
- > Cimetière de St-Pierre - rue Victor Eusen

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [Brest.fr](https://www.brest.fr).

LES CIMETIÈRES

Quels sont les horaires des cimetières ?

Les cimetières sont ouverts tous les jours de 8h à 18h.

Les gardiens sont joignables de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [Brest.fr](https://www.brest.fr).

LES CIMETIÈRES

Avec quels produits nettoyer une concession ?

Privilégier les produits respectant l'environnement : d'origine végétale et sans composant nocif pour la nature (surtout pas d'eau de Javel ni de désherbant chimique).

Par exemple : lavage des monuments avec de l'eau et du savon noir.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [Brest.fr](https://www.brest.fr).

LES CIMETIÈRES

Y-a-t-il une programmation pour l'engazonnement ?

La programmation de **l'engazonnement** est consultable sur le site [Brest.fr](https://www.brest.fr), auprès des gardiens de chaque cimetière, à la mairie centrale et dans les mairies de quartier.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [Brest.fr](https://www.brest.fr).



1

2

3

4





Votre question n'a pas trouvé de réponse ?
Contactez-nous !

POSER UNE QUESTION

Dernière mise à jour le : **08 octobre 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guêven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30